



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°24/2023**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 3 avril 2023**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 28 mars 2023  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 59  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 12  
Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Eric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Denis BARETTINI, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Gilles DELALIEU Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN Julie MERCIER, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Alain NICOLET, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alain POMMIER, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE, Thierry VINCENT

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Jennifer OBID, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Alain POMMIER, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Ghislaine DE VERDUZAN à Christine CLERC, Benjamin DESBRUN à Vincent ROUSSELOT, Gérald MISSOUR à Cédric CLEMENTE, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Catherine PECASTAING à Vincent ROUSSELOT, Elian PETITJEAN à Guy AUBANEL, Christian SUAOU à Patrick BERTHOMIEU

**Absents/Excusés :** Sébastien BAYART, Robert GAUTIER, Laurent OUILLON, Béatrice REDON

**Secrétaire de Séance :** Christophe SERRE

## **Objet : Subvention pour l'Office de Tourisme de Provence Occitane**

Vu l'Article L. 134-2. Les communautés d'agglomération exercent de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, au sens du 2° du I de l'article L. 5214-16 et du 1° du I de l'article L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales.

Considérant que ce projet de convention a été voté lors du Comité d'Orientation Stratégique et de Surveillance du 09 Mars 2023

Considérant que cette question a fait l'objet d'un avis favorable à la commission Développement Economique du 14 mars 2023

Considérant qu'il est important de soutenir les actions portées par l'office de tourisme de Provence Occitane qui exerce son action sur l'ensemble du territoire intercommunal

### **Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;**

- d'approuver l'établissement de la convention d'objectifs et de moyens liant l'office de tourisme de Provence Occitane et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien
- d'approuver le versement d'une subvention à l'office de tourisme à hauteur de 522000 € pour l'année 2023
- d'autoriser le Président à signer ladite convention liant l'office de tourisme Provence Occitane et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **- 4 AVR. 2023**

